





Chapitre





Domaine des arts

Chapitre 8

Domaine des arts

Ces disciplines permettent à l'élève d'exprimer sa réalité et sa vision du monde et elles lui servent à communiquer ses images intérieures par la création et l'interprétation

de productions artistiques.

Présentation

L'étude et la pratique des arts ouvrent la voie au monde de la sensibilité, de la subjectivité et de la créativité. Elles permettent de découvrir et de construire la signification des choses à partir des sens et de la communiquer par des productions artistiques. Mettant en valeur l'intuition et l'imagination, les arts participent de formes d'intelligences qui permettent d'appréhender le réel, de le comprendre et de l'interpréter.

Chaque discipline artistique possède un langage, des règles, des principes et des outils qui lui sont propres. Chacune est aussi une manière particulière de se connaître soi-même, d'entrer en relation avec les autres et d'interagir avec l'environnement. Au-delà de leur spécificité disciplinaire, cependant, l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique présentent certaines caractéristiques communes. Ces disciplines permettent à l'élève d'exprimer sa réalité et sa vision du monde et elles lui servent à communiquer ses images intérieures par la création et l'interprétation de productions artistiques.

Les arts constituent également un phénomène social. Ils s'inspirent des valeurs culturelles et sociales véhiculées dans la vie quotidienne et ils contribuent à leur mutation. Aussi témoignent-ils de l'histoire et de l'évolution des sociétés et, par extension, de l'humanité.

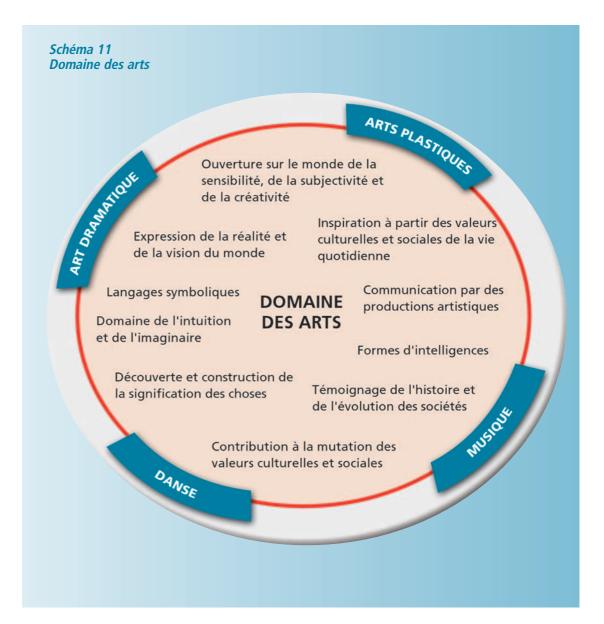
La formation artistique, dans les deux mêmes disciplines inscrites en continuité à l'horaire de l'élève tout au long du primaire, se réalise par l'apprentissage du langage, des techniques de base et des principes particuliers à chacune. L'élève est amené à inventer, à interpréter et à apprécier des œuvres. Le contact avec des œuvres d'hommes et de femmes d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, lui permet de développer son esprit critique et son sens esthétique et d'élargir ses horizons culturels. Cette formation doit se prolonger par la fréquentation de lieux culturels, par le contact avec des artistes et par une participation active à la vie artistique au sein même de l'établissement scolaire. De cette manière, l'élève se familiarise avec toutes les formes d'expression artistique, apprend à profiter de la vie culturelle, devient plus sensible et critique à l'égard de ce qui lui est offert. Il se trouve donc mieux préparé à faire des choix éclairés, maintenant et dans sa vie d'adulte.

OBJECTIF GÉNÉRAL DU DOMAINE DES ARTS

Apprendre à créer, à interpréter et à apprécier des productions artistiques de façon à intégrer la dimension artistique dans sa vie quotidienne.

APPRENTISSAGES COMMUNS AU DOMAINE DES ARTS

- Concrétiser et communiquer des idées, des images intérieures, des impressions, des sensations, des émotions et des sentiments dans des productions artistiques variées, en exploitant ou en considérant des éléments et des principes propres aux langages utilisés.
- Apprécier des éléments de ses propres réalisations et de celles de ses camarades, ainsi que d'œuvres d'hommes et de femmes d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, en se référant à des critères variés et en s'exprimant verbalement ou par écrit.



Domaine des arts 192

Savoirs essentiels

Les catégories qui suivent constituent les savoirs essentiels que l'élève utilise dans chacune des disciplines artistiques. Ces savoirs sont donc **communs aux quatre disciplines artistiques**.

Propositions de création

Inspirées du réel, de l'imaginaire, de productions artistiques et médiatiques ou de la rencontre avec des artistes de profession, les propositions de création sont sélectionnées en fonction des domaines généraux de formation et offrent l'occasion d'établir des liens avec les apprentissages à réaliser en science et technologie et dans le domaine de l'univers social. Elles permettent d'exploiter tour à tour les dimensions suivantes :

• Moi	0	2	3
• L'autre	0	2	3
Le monde naturel	0	2	3
• Le monde construit	0	2	3
• Les lieux	0	2	3
• Le temps	0	2	3

ASPECTS AFFECTIFS

Ouverture aux propositions	1	2	3
• Réceptivité à ses sensations, impressions, émotions ou sentiments	0	2	3
• Respect des réalisations des autres			3
Respect du matériel artistique	0	2	3
Acceptation des hasards de parcours		2	3
Acceptation de la critique			3
 Manifestation de ses sensations, impressions, émotions ou sentiments 	1	2	3
Participation aux expériences disciplinaires	0		
Participation active aux expériences disciplinaires		2	3
Satisfaction à l'égard de ses expériences disciplinaires	0	2	3

ACTIONS OU STRATÉGIES ASSOCIÉES À LA DÉMARCHE DE CRÉATION

Étapes	Composantes de la compétence 1 généralement concernées ¹	Actions ou stratégies de l'élève (au regard des catégories de savoirs essentiels concernées)			
• Inspiration			0	2	3
	L'élève exploite des idées de création inspirées par la proposition.	RechercheInventaireChoix			
• Élaboration			0	2	3
	L'élève exploite des idées de création inspirées par la proposition. L'élève exploite des éléments du langage, de techniques et d'autres catégories de savoirs propres à la discipline. L'élève organise les éléments résultant de ses choix.	 Expérimentation Choix Utilisation Adaptation Combinaison Mise en valeur d'éléments Mise en forme 			
Mise en perspective			0	2	3
	L'élève finalise sa réalisation.	AjustementMise en valeur d'élémentsMaintien des choix			

^{1.} La dernière composante, qui porte sur le partage de l'expérience de création, ne fait pas partie de la démarche de création.



.

Présentation

La formation musicale, dans une perspective d'évolution continue tout le long du primaire, développe le sens auditif de l'élève, son potentiel créateur au regard du monde sonore et ses habiletés à s'exprimer et à communiquer par la musique.

La musique peut se définir comme l'art de produire et de combiner des sons suivant certaines règles qui varient selon les lieux et les époques à des fins d'expression, de communication et de création. Elle est à la fois l'expression personnelle d'un état intérieur et la traduction sonore d'une réalité socioculturelle. Elle livre un message structuré selon un système de codes qui laisse l'expression transparaître dans le message. Privée de son contenu affectif et de ses éléments expressifs, la musique cesserait d'être un art; elle se réduirait alors à un assemblage de sons sans signification.

La formation musicale, dans une perspective d'évolution continue tout le long du primaire, développe le sens auditif de l'élève, son potentiel créateur au regard du monde sonore et ses habiletés à s'exprimer et à communiquer par la musique. Amené à vivre des expériences multiples sur le plan affectif, cognitif, psychomoteur, social et esthétique, l'élève a l'occasion d'exprimer ses idées et sa vision personnelle du monde, celles de ses camarades de même que celles de divers compositeurs.

Pour inventer ses propres pièces vocales ou instrumentales, l'élève s'approprie une démarche de création, il exploite des propositions variées et les multiples possibilités qu'offrent les moyens sonores et le langage musical. L'interprétation de pièces musicales de multiples provenances lui permet d'élargir son bagage culturel par un contact direct avec les œuvres. Enfin, il apprend à exercer son esprit critique et à développer son sens esthétique en appréciant non seulement ses réalisations et celles de ses camarades, mais aussi un répertoire musical d'hommes et de femmes d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

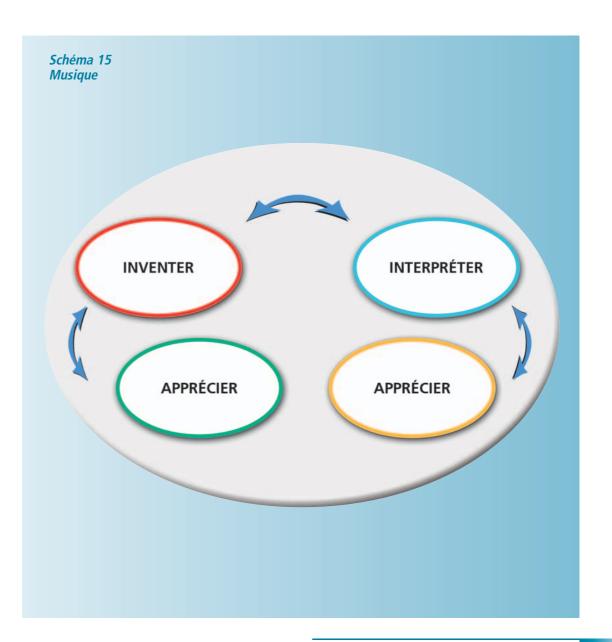
Tout au long de sa formation en musique au primaire, l'élève est mis en contact avec de nombreux repères issus de sa culture immédiate ou se rapportant aux œuvres qu'il interprète et apprécie. Il est aussi appelé à faire des liens avec des repères culturels d'autres disciplines. C'est ainsi qu'il s'ouvre au monde, en découvre les particularités et les différences et saisit davantage les éléments de sa propre culture. Cette perception du monde, renouvelée et enrichie, participe à la formation de son identité culturelle et le prépare à l'exercice de son rôle de citoyen.

La formation en musique suppose le développement de trois compétences complémentaires et interdépendantes : Inventer, Interpréter et Apprécier.

La place à accorder au développement de chacune des compétences est modulée en fonction de la nature même de la discipline. Ainsi, les compétences 1 et 2 sont prépondérantes dans les apprentissages à réaliser. Elles supposent un processus d'acquisition du langage, des règles, des principes et des outils propres à la musique, de même que le développement d'habiletés psychomotrices complexes, ce qui impose un temps d'appropriation suffisant. De son côté, la compétence 3 est essentielle au développement de l'esprit critique et du sens esthétique de l'élève. Elle s'inscrit dans la continuité des deux

premières compétences et met en valeur les processus de communication et d'appréciation. La place à lui accorder progressera au fil des cycles, à mesure que se consolideront les apprentissages relatifs aux autres compétences de la discipline, et en concordance avec le développement socioaffectif et intellectuel de l'élève.

Étant donné ce qui précède, chaque situation d'apprentissage proposée aux élèves en musique devra leur permettre d'activer au moins deux des trois compétences disciplinaires, c'est-à-dire une des deux premières (Inventer ou Interpréter) et la troisième (Apprécier). De plus, pour assurer des apprentissages signifiants et transférables, la situation d'apprentissage devra prendre en considération au moins un axe de développement des domaines généraux de formation et une compétence transversale. Enfin, l'ensemble des situations d'apprentissage devra assurer le développement continu des compétences disciplinaires et des compétences transversales qui y sont associées, et permettre de trouver des points d'ancrage dans les domaines généraux de formation.



COMPÉTENCE 1 • INVENTER DES PIÈCES VOCALES OU INSTRUMENTALES.

Sens de la compétence

EXPLICITATION

L'invention de pièces musicales variées qui traduisent sa personnalité, son vécu et ses aspirations permet à l'élève de développer sa créativité par l'action simultanée de l'imagination créatrice, de la pensée divergente et de la pensée convergente, tout en se familiarisant progressivement avec le langage, les règles et les outils propres à la discipline. Le fait de partager son expérience de création et de rendre compte de ses façons de faire lui permet de mieux intégrer ses apprentissages et de les réinvestir ensuite dans d'autres créations.

LIENS AVEC LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Au cours du développement de cette compétence, l'élève est aussi amené à prendre conscience de plusieurs processus associés aux composantes des compétences transversales et à faire des liens avec des apprentissages d'autres disciplines. Ainsi, la compétence 1 lui permet d'exploiter l'information, de résoudre des problèmes, de mettre en œuvre sa pensée créatrice, de se donner des méthodes de travail efficaces, d'exploiter les technologies de l'information et de la communication, de structurer son identité, de coopérer et de communiquer de façon appropriée.

CONTEXTE DE RÉALISATION

Pour inventer des pièces vocales ou instrumentales, l'élève exploite des propositions de création variées adaptées à son âge. Dans des situations d'improvisation, d'arrangement ou de composition, il travaille la plupart du temps en petits groupes et parfois seul. Il utilise des moyens sonores variés: corps, voix, objets sonores ou instruments de percussion de manipulation simple, auxquels s'ajoutent, aux deuxième et troisième cycles, les instruments mélodiques et des instruments issus des technologies de l'information et de la communication.

CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE

Au cours du premier cycle, l'élève s'initie à une démarche de création et à l'utilisation d'éléments du langage musical et de techniques, de moyens sonores et de structures, tout en exerçant sa pensée divergente par la recherche d'idées que lui inspirent les propositions de création. Il est amené à réfléchir sur son expérience de création et à relater des faits qui sont signifiants pour lui.

Au cours du deuxième cycle, l'élève apprend à utiliser chacune des étapes de la démarche de création. À la suite d'expérimentations diversifiées, il exploite des éléments du langage musical et de techniques, des moyens sonores et des structures, tout en enrichissant ses idées de création grâce au partage avec les autres. Il est amené à décrire son expérience de création et à dégager ce qu'il en a appris.

Au cours du troisième cycle, c'est de façon plus consciente que l'élève utilise chacune des étapes de la démarche de création. À la suite d'expérimentations diversifiées, il exploite des éléments du langage musical et de techniques, des moyens sonores et des structures plus complexes. Ce faisant, il adapte de manière personnelle les idées de création qu'il a retenues au cours du développement de la proposition. Il peut dégager de son expérience de création non seulement ce qu'il a appris mais aussi comment il l'a appris.

Exploiter des moyens sonores, des éléments du langage musical et de techniques Exploiter des idées de création inspirées par une proposition INVENTER DES PIÈCES VOCALES OU INSTRUMENTALES Organiser les éléments résultant de ses choix Finaliser sa réalisation

SAVOIRS ESSENTIELS

Les catégories de savoirs essentiels à considérer dans le développement de cette compétence sont : les propositions de création, les actions et les stratégies associées à la démarche de création, les aspects affectifs, le langage musical, la représentation graphique, les moyens sonores, les techniques instrumentales, les procédés de composition et les structures.

Critères d'évaluation

- Relation entre sa réalisation et la proposition de création
 Utilisation pertinente et variée des éléments du langage musical
 Utilisation pertinente et variée des moyens sonores et des éléments de techniques
 Organisation simple des éléments
 Organisation cohérente des éléments
- Organisation complexe des élémentsPrésence, dans son propos, d'éléments
- relatifs à son expérience de création
- Présence d'éléments pertinents dans la description de son expérience de création

Légende* : 1 1er cycle 2 2e cycle 3 3e cycle

O

ß

* Cette légende s'applique aussi aux critères d'évaluation des autres compétences de même qu'aux sections Savoirs essentiels et Suggestions pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'élève participe aux étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création, la pièce musicale est de courte durée, présente une organisation simple et exploite généralement de façon isolée les éléments qui la constituent. L'élève est capable de relater des faits concernant son expérience de création qui sont signifiants pour lui.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'élève prend en considération les étapes de la démarche de création. Souvent guidé par des intérêts d'ordre affectif et social, il traduit dans sa réalisation les aspects dominants de la proposition de création. La pièce musicale est d'une durée variable, présente une organisation cohérente et exploite généralement des combinaisons d'éléments. L'élève décrit son expérience de création et en dégage ce qu'il a appris.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'élève utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est guidée par des intérêts d'ordre social, affectif et cognitif. Elle démontre un rapport étroit entre les éléments du langage musical, les moyens sonores et les éléments de techniques exploités. Elle est d'une durée variable et présente une organisation complexe liée au développement de la proposition de création. L'élève décrit ce qu'il a appris et les moyens qu'il a utilisés.

COMPÉTENCE 2 • INTERPRÉTER DES PIÈCES MUSICALES.

SENS DE LA COMPÉTENCE

EXPLICITATION

Interpréter des pièces musicales, c'est exprimer et communiquer des idées, des sentiments, des émotions ou des sensations — les siens propres ou ceux des autres — , en ayant recours au langage, aux règles et aux outils propres à la discipline. L'interprétation de pièces musicales variées initie l'élève au monde de la création et de l'expression, lui fait découvrir divers compositeurs, enrichit son bagage culturel et lui permet de s'ouvrir à la diversité des productions artistiques d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. En partageant son expérience d'interprétation, il rend compte de ses façons de faire et peut mieux intégrer ses apprentissages et les réinvestir dans l'interprétation d'autres pièces musicales.

LIENS AVEC LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Au cours du développement de cette compétence, l'élève est aussi amené à prendre conscience de plusieurs processus associés aux composantes des compétences transversales et à faire des liens avec des apprentissages d'autres disciplines. Ainsi, la compétence 2 lui permet d'exploiter l'information, de résoudre des problèmes, de se donner des méthodes de travail efficaces, d'exploiter les technologies de l'information et de la communication, de structurer son identité, de coopérer et de communiquer de facon appropriée.

CONTEXTE DE RÉALISATION

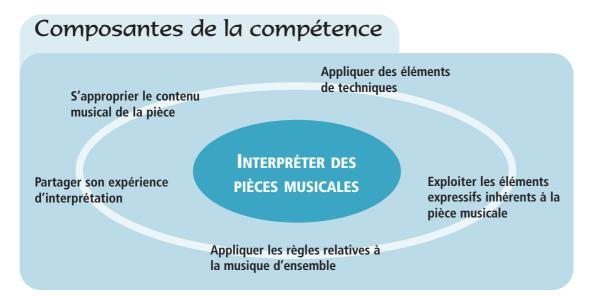
À chacun des trois cycles, les pièces musicales que l'élève est appelé à interpréter sont tirées du répertoire d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Dans l'interprétation de ces pièces, l'élève utilise le corps, la voix, des objets sonores ou un instrument de percussion de manipulation simple et, aux deuxième et troisième cycles, un instrument mélodique. Au premier cycle, il chante à l'unisson de courtes pièces enfantines variées, d'une étendue ne dépassant pas une octave; il joue de courtes pièces. Au deuxième cycle, il chante à l'unisson ou en canon de courtes pièces de styles variés, d'une étendue ne dépassant pas une octave; il joue des pièces de styles variés. Au troisième cycle, il chante à l'unisson, à deux voix ou en canon de courtes pièces de styles variés, d'une étendue ne dépassant pas une dixième; il joue aussi des pièces de styles variés. À chacun des trois cycles, il utilise ses créations et celles de ses camarades. L'interprétation se fait la plupart du temps collectivement.

CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE

Au cours du premier cycle, l'élève s'initie à un répertoire vocal et instrumental simple et à l'interprétation musicale en groupe. Il s'initie également à l'utilisation d'éléments du langage musical, d'éléments de techniques, de moyens sonores et de structures déjà organisés. Il est amené à réfléchir sur son expérience d'interprétation et à relater des faits signifiants pour lui.

Au cours du *deuxième cycle*, l'élève utilise de façon plus consciente les composantes nécessaires à l'interprétation musicale, plus particulièrement celles qui ont trait à l'expression et à la musique d'ensemble. Le répertoire utilisé s'élargit. On trouve, dans les pièces qui le composent, des éléments du langage musical, des moyens sonores et des structures plus complexes. L'interprétation de ces pièces repose sur l'application de règles et d'éléments de techniques plus exigeants. Il est amené à décrire son expérience d'interprétation et à dégager ce qu'il en a appris.

Au cours du *troisième cycle*, l'élève utilise de façon consciente et plus efficace les composantes nécessaires à l'interprétation musicale. Le répertoire utilisé se diversifie et on trouve, dans les pièces qui le composent, des structures complexes et des combinaisons de moyens sonores et d'éléments du langage musical. L'élève tient compte des éléments expressifs et centre son attention sur les règles relatives à la musique d'ensemble. En outre, il applique avec plus de précision les éléments de techniques nécessaires à l'interprétation. Il peut dégager de son expérience d'interprétation non seulement ce qu'il a appris mais aussi comment il l'a appris.



SAVOIRS ESSENTIELS

Les catégories de savoirs essentiels à considérer dans le développement de cette compétence sont : les aspects affectifs, le langage musical, la représentation graphique, les moyens sonores, les techniques instrumentales et les structures.

Critères d'évaluation

- Utilisation adéquate du contenu musical et des éléments de techniques
- 0 0
- Enchaînement continu des phrases musicales
- 2 6
- Interprétation en rapport avec certains éléments expressifs de la pièce musicale
- 0
- Interprétation en rapport avec le caractère expressif de la pièce musicale
- 2 3
- Maintien de l'attention au cours de l'interprétation
- U
- Prise en compte des exigences relatives à la musique d'ensemble
- 2 3
- Présence, dans son propos, d'éléments relatifs à son expérience d'interprétation
- Présence d'éléments pertinents dans la description de son expérience d'interprétation

3 8

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'interprétation de l'élève est vocale ou instrumentale. Elle démontre une précision relative par rapport au texte musical de la courte pièce choisie. L'élève en respecte la structure et utilise avec un minimum de contrôle les éléments de techniques appropriés. Enfin, le caractère expressif de son interprétation est souvent teinté de ses intérêts d'ordre affectif. Il est capable de relater des faits concernant son expérience d'interprétation qui sont signifiants pour lui.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'interprétation de l'élève est vocale ou instrumentale. Elle est en accord avec le texte musical de la pièce choisie, laquelle est de plus longue durée. L'élève en respecte la structure, utilise généralement avec contrôle les éléments de techniques appropriés et tient compte de quelques règles relatives à la musique d'ensemble. Enfin, dans son interprétation, il allie ses intérêts d'ordre affectif aux principales indications de la partition se rapportant au caractère expressif de la pièce. Il décrit son expérience d'interprétation et en dégage ce qu'il a appris.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'interprétation de l'élève est vocale ou instrumentale. Elle contient des intentions expressives claires et est en accord avec le texte musical de la pièce choisie, laquelle est d'une durée variable. L'élève en respecte la structure, contrôle les éléments de techniques appropriés et tient compte des règles relatives à la musique d'ensemble. Enfin, dans son interprétation, il allie ses intérêts d'ordre affectif et cognitif aux indications de la partition pour mettre en évidence le caractère expressif de la pièce. Il décrit ce qu'il a appris et les moyens qu'il a utilisés.

COMPÉTENCE 3 • APPRÉCIER DES ŒUVRES MUSICALES, SES RÉALISATIONS ET CELLES DE SES CAMARADES.

SENS DE LA COMPÉTENCE

EXPLICITATION

Apprécier une œuvre musicale, c'est être attentif à ses réactions émotives ou esthétiques face à cette œuvre et à son interprétation, et porter sur elle un jugement critique et esthétique à partir de ses réactions personnelles et de critères déterminés. Le contact avec des pièces musicales variées – qu'il s'agisse des siennes, de celles de ses camarades ou d'extraits de celles d'hommes et de femmes d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs – permet à l'élève de développer sa conscience artistique et d'affiner sa sensibilité aux qualités techniques et esthétiques d'une œuvre musicale. Le processus d'appréciation se réalise dans un esprit de respect entre les élèves et à l'égard des réalisations et des œuvres. L'élève apprend progressivement à situer les œuvres dans leur contexte socioculturel et à faire appel à ses expériences et à ses connaissances pour les apprécier. Il en arrive ainsi à se doter de critères personnels d'appréciation qui lui permettent de faire des choix plus éclairés. En partageant son expérience d'appréciation, il rend compte de ce qu'il a appris sur lui et sur les œuvres.

LIENS AVEC LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Au cours du développement de cette compétence, l'élève est aussi amené à prendre conscience de plusieurs processus associés aux composantes des compétences transversales et à faire des liens avec des apprentissages d'autres disciplines. Ainsi, la compétence 3 lui permet d'exploiter l'information, d'exercer son jugement critique, de se donner des méthodes de travail efficaces, d'exploiter les technologies de l'information et de la communication, de structurer son identité et de communiquer de façon appropriée.

CONTEXTE DE RÉALISATION

L'élève prend part à de courtes activités de présentation d'extraits musicaux d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, y compris ses réalisations et celles de ses camarades. Il se réfère à une expérience culturelle adaptée à son âge, au contenu des réalisations et des extraits musicaux qu'il a écoutés et à quelques sources documentaires sonores, visuelles ou numériques. Il tient compte de critères d'appréciation prédéterminés se rapportant au traitement de la proposition de création, à l'utilisation des éléments du langage musical, des moyens sonores ou des éléments de techniques abordés et aux émotions, sentiments ou impressions qu'il a ressentis. Il fait part de son appréciation en s'exprimant verbalement ou par écrit.

CHEMINEMENT DE L'ÉLÈVE

Au cours du *premier cycle*, l'élève s'initie à un processus d'appréciation faisant appel à l'esprit critique et au sens esthétique. Il prend part à de courtes activités d'audition, repère des éléments connus et découvre ce qui le touche, tout en s'exerçant à utiliser des critères qui le guideront dans sa décision. Il est amené à réfléchir sur son expérience d'appréciation et à relater des faits qui sont signifiants pour lui.

Au cours du *deuxième cycle*, l'élève découvre des œuvres variées. Il découvre aussi que ces œuvres révèlent des traces socioculturelles de la période artistique qui les a vues naître. Ces découvertes contribuent à enrichir son écoute et lui permettent d'étayer davantage son processus d'appréciation et de s'ouvrir à la diversité culturelle. Il est amené à décrire son expérience d'appréciation et à dégager ce qu'il en a appris.

Au cours du *troisième cycle*, l'élève découvre des œuvres et certaines des traces socioculturelles qui révèlent leur appartenance à différentes périodes artistiques. À la suite d'activités d'audition, il repère des éléments musicaux, est amené à les comparer d'un extrait à un autre et à y associer des traces d'ordre socioculturel. Ces découvertes et ces constats lui permettent de s'ouvrir davantage à la diversité culturelle et de mieux se connaître tout en exerçant son esprit critique et son sens esthétique. Il est amené à dégager de son expérience d'appréciation non seulement ce qu'il a appris mais aussi comment il l'a appris.

Composantes de la compétence

Examiner un extrait d'œuvre ou une réalisation musicale au regard d'éléments de contenu Examiner un extrait d'œuvre musicale au regard d'aspects socioculturels (2e et 3e cycles)

Partager son expérience d'appréciation

APPRÉCIER DES ŒUVRES
MUSICALES, SES RÉALISATIONS ET
CELLES DE SES CAMARADES

Porter un jugement d'ordre critique ou esthétique

Établir des liens entre ce que l'on a ressenti et ce que l'on a examiné

SAVOIRS ESSENTIELS

Les catégories de savoirs essentiels à considérer dans le développement de cette compétence sont : les aspects affectifs, le répertoire musical pour l'appréciation et le vocabulaire disciplinaire. Les autres catégories varient en fonction de la réalisation ou de l'œuvre appréciée.

Critères d'évaluation

- Établissement de liens entre un ou des extraits d'œuvres et des traces d'ordre socioculturel
- 2 3
- Établissement de liens entre l'œuvre ou la réalisation et ce qu'il a ressenti
- 0 0 6
- Présence d'une décision dans son appréciation
- 0
- Motivation de sa décision dans son appréciation
- 2 3
- Utilisation du vocabulaire disciplinaire
- Utilisation pertinente du vocabulaire disciplinaire
- **9 9**
- Présence, dans son propos, d'éléments relatifs à son expérience d'appréciation
- 0
- Présence d'éléments pertinents dans la description de son expérience d'appréciation
- 2 3

Attentes de fin de cycle

PREMIER CYCLE

À la fin du premier cycle, l'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En utilisant le vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale. Son propos traduit la décision retenue par rapport à ce qu'il a repéré et ressenti. Il est capable de relater des faits concernant son expérience d'appréciation qui sont signifiants pour lui.

DEUXIÈME CYCLE

À la fin du deuxième cycle, l'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif et social. En utilisant de façon pertinente le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale. Son propos contient des considérations d'ordre musical, personnel et parfois socioculturel. Ces considérations sont liées aux critères d'appréciation et appuient la décision retenue. Il décrit son expérience d'appréciation et en dégage ce qu'il a appris.

TROISIÈME CYCLE

À la fin du troisième cycle, l'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre cognitif, affectif et social. En utilisant de façon pertinente le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale. Son propos contient des considérations d'ordre musical, personnel et socioculturel. Ces considérations sont liées aux critères d'appréciation et motivent sa décision. Il décrit ce qu'il a appris et les moyens qu'il a utilisés.

Savoirs essentiels

Outre les savoirs essentiels énumérés ci-après, il faut considérer les savoirs essentiels communs aux quatre disciplines artistiques présentés dans la section consacrée au domaine des arts. Les éléments qui suivent constituent ceux que l'élève utilise de façon autonome à la fin du cycle, et ce, dans des situations d'apprentissage complètes et complexes.

CONNAISSANCES

LANGAGE MUSICAL

Intensité et nuances			
- Fort	0		
- Doux	1		
- Forte		2	3
- Piano		2	3
- Crescendo		2	3
- Decrescendo		2	3
• Durée			
- Ronde			3
- Blanche		2	3
- Noire	1	2	3
- Soupir	1	2	3
- Deux croches	1	2	3
- Saute			3
- Long	1	2	3
– Très long	1	2	3
- Court	1	2	3
– Très court	1	2	3
- Silence	0	2	3

– Registre (aigu, grave)	0		
– Registre (aigu, moyen, grave)		2	3
– Sons de l'échelle diatonique	0	2	3
• Timbre			
– Instruments de la classe (bois, métal, peaux)	0	2	
– Voix (enfant, adulte)	0		
Voix (homme, femme)		2	
– Flûte à bec		2	3
– Instruments de musique divers, selon le répertoire utilisé			3
• Qualité du son			
– Sec/résonnant	0	2	3
– Granuleux/lisse		2	3
REPRÉSENTATION GRAPHIQUE • Code traditionnel			
- Forte		2	8
– Piano		2	3
		2	8
– Crescendo			
– Crescendo – Decrescendo		2	3

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE (SUITE)

- Blanche		2	3
- Noire		2	3
- Soupir		2	3
– Deux croches		2	3
- Saute			3
– Quelques sons sur la portée		2	3
Code non traditionnel conventionnel			
− Très court •	0	2	3
- Court _	0	2	3
– Long	0	2	3
- Très long	0	2	3
– Fort ⁰	0	2	3
– Doux °	0	2	3
− Aigu _><_	0	2	3
– Moyen ——		2	3
− Grave ×	0	2	3
– Sons ascendants	0	2	3
– Sons descendants	0	2	3
− Sec ♦	0	2	3
− Résonnant	0	2	3
- Granuleux //W///		2	3
– Lisse —		2	3
- Silence (rectangle extensible)	0	2	3

Autres codes			
 Représentation graphique inventée par l'élève 	0	2	3
MOYENS SONORES			
• Voix			
– Voix chantée	0	2	8
– Effets vocaux	0	2	3
• Corps			
Percussions corporelles	0	2	€
Instruments de musique			
Instruments de percussion	0	2	8
– Flûte à bec		2	3
– Autres instruments de la classe	0	2	3
Objets sonores			
- Bois et métal	0		
– Papier, tissus		2	
– Matériaux divers			3
Technologies de l'information et de la communication			
– Sons produits à l'aide d'un logiciel, d'un séquenceur ou d'un		•	

synthétiseur

TECHNIQUES INSTRUMENTALES

• Voix			
		_	
Ouverture de la bouche	0	2	3
Respiration	•	2	3
- Justesse	•	2	3
- Posture	0	2	3
- Tonus			3
- Prononciation		2	3
Instruments de percussion			
- Posture	0	2	3
– Maintien	0	2	3
- Modes de production	0	2	3
- Techniques de manipulation	0	2	3
• Flûte à bec			
- Posture		2	3
- Maintien		2	3
- Modes de production		2	3
- Techniques de manipulation		2	3
Autres moyens sonores			
– Posture	0	2	3
– Maintien	0	2	3
– Modes de production appropriés	0	2	3
- Techniques de manipulation appropriées	0	2	3

RÈGLES DE MUSIQUE D'ENSEMBLE

 Réponse aux gestes de direction pour les indications de début et
de fin de la pièce et pour les nuances

0

- Réponse aux gestes de direction pour les indications de début et de fin de la pièce, pour les nuances et pour la pulsation

2

- Réponse aux gestes de direction pour les indications de début et de fin de la pièce, pour les nuances, pour la pulsation et pour les changements de tempo

3

- Réponse aux indications sonores ou visuelles

PROCÉDÉS DE COMPOSITION

	· · ·	,
	Question,	rananca
_	Question,	repulle

Reproduction sonore

Contraste

Répétition

3

 Collage Ostinato

Miroir

STRUCTURES

Forme

 Personnelle 	e
---------------------------------	---



- A-B

A-B-A

Canon à deux voix

- Rondo

STRUCTURES (SUITE)

 Lent Modéré Rapide Lento Moderato Allegro Accelerando Rallentando Organisation rythmique non mesurée 	0	2 2	3 3 3 3
 Rapide Lento Moderato Allegro Accelerando Rallentando Organisation rythmique 	0		3
 Lento Moderato Allegro Accelerando Rallentando Organisation rythmique 	0	2	8
 Moderato Allegro Accelerando Rallentando Organisation rythmique 			8
 Allegro Accelerando Rallentando Organisation rythmique 			3
 Accelerando Rallentando Organisation rythmique 			3
- Rallentando • Organisation rythmique			
Organisation rythmique			3
– non mesurée			
	0	2	3
 basée sur un nombre déterminé de pulsations 	0	2	3
Organisation mélodique			
- Phrase musicale	0	2	3
– Série ascendante de sons	1	2	3
– Série descendante de sons	0	2	3
Sons conjoints		2	3
Sons disjoints		2	3
 Séries de sons répétés à hauteur fixe 	0	2	3
- Glissando		2	3

RÉPERTOIRE MUSICAL POUR L'APPRÉCIATION

Les extraits d'œuvres proviendront des périodes artistiques et styles suivants : musique contemporaine (actuelle, sérielle, électroacoustique, aléatoire, populaire, chansonnier, blues, jazz, country, rock, comédie musicale, etc., y compris la musique utilisée dans les médias de masse), folklore d'ici et d'ailleurs, impressionnisme, expressionnisme, néoclassicisme, romantisme, classicisme, baroque, musique de la Renaissance et du Moyen-Âge. Ces extraits seront issus de différentes cultures dont, si possible, celles des Premières Nations pour le deuxième cycle. Les élèves pourront aussi se référer aux œuvres musicales présentées à l'occasion de concerts ou de spectacles auxquels ils auront assisté.

• Types d'extraits (en rapport avec les éléments disciplinaires abordés)

- Réalisations des élèves
- Un minimum de 10 extraits d'œuvres d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, pour chaque cycle
- D



VOCABULAIRE



Suggestions pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

Moyens sonores			
 Utiliser un synthétiseur ou un logiciel séquenceur pour produire les sons requis pour une création sonore. 	0	2	3
– Créer une banque de sons échantillonnés.		2	3
Procédés de composition			
 Utiliser un synthétiseur ou un logiciel séquenceur pour produire des séquences sonores. 	0		
 Utiliser un synthétiseur ou un logiciel séquenceur pour produire des séquences sonores destinées à un portfolio virtuel. 		2	3
Représentation graphique			
 Utiliser un logiciel graphique ou de traitement de texte pour produire son code personnel ou sa partition. 	0	2	3
 Répertoire musical pour l'appréciation : sources documentair visuelles ou numériques 	es so	nores,	
 Utiliser des cédéroms ou Internet pour se procurer de l'information sur les compositeurs et leurs œuvres ou pour écouter des extraits variés. 	0		
 Explorer des cédéroms ou Internet pour sélectionner de l'information sur les compositeurs, les œuvres et les périodes artistiques ou pour écouter des extraits variés. 		2	3